

CANICULE et Registre Communal Nominatif – RESTONS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Du 1er juin et jusqu'au 15 septembre : mise en place des registres canicule afin de protéger les personnes les plus vulnérables.

 Vous êtes concerné(e) si vous êtes :

- ✓ âgé(e) de plus de 65 ans
- ✓ âgé(e) de plus de 60 ans et inapte au travail
- ✓ en situation de handicap

 *Ou vous connaissez une personne dans cette situation ?
N'hésitez pas à nous le signaler*

 L'inscription est gratuite et permet :

-  d'être contacté(e)
-  de recevoir une visite en cas de déclenchement du plan canicule

Coordonnées des principaux CCAS du territoire :

CCAS de Joigny

5 rue Jules Dumont d'Urville – 89300 Joigny

Tél. : 03 86 92 48 28 03 86 92 48 28

Mail : ccas@ville-joigny.fr

CCAS de Migennes

Place de l'Hôtel de Ville – 89400 Migennes

Tél. : 03 86 80 09 45

CCAS de Brienon-sur-Armançon

50 Grande Rue – 89210 Brienon-sur-Armançon

Tél. : 03 86 56 09 48

CCAS de Bassou

2 place de l'Église – 89400 Bassou

Tél. : 03 86 73 23 73

CCAS de Chany

6 rue de la Mairie – 89400 Cheny

Tél. : 03 86 92 15 00

Mail : accueil@mairie-cheny.fr

CCAS de Montholon

15 Rue des Ponts – Aillant-sur-Tholon – 89110 Montholon

Tél. : 03.86.63.41.27

Commune de Senan

1 rue d'Aillant sur Tholon – 89 710 Senan

Tél. : 03 86 63 48 99

Mail : mairie@senan89.fr